



Randonnée pédestre

## Circuit de Brussière

**DIFFICULTÉ : sportive**

**DISTANCE : 12.2km**

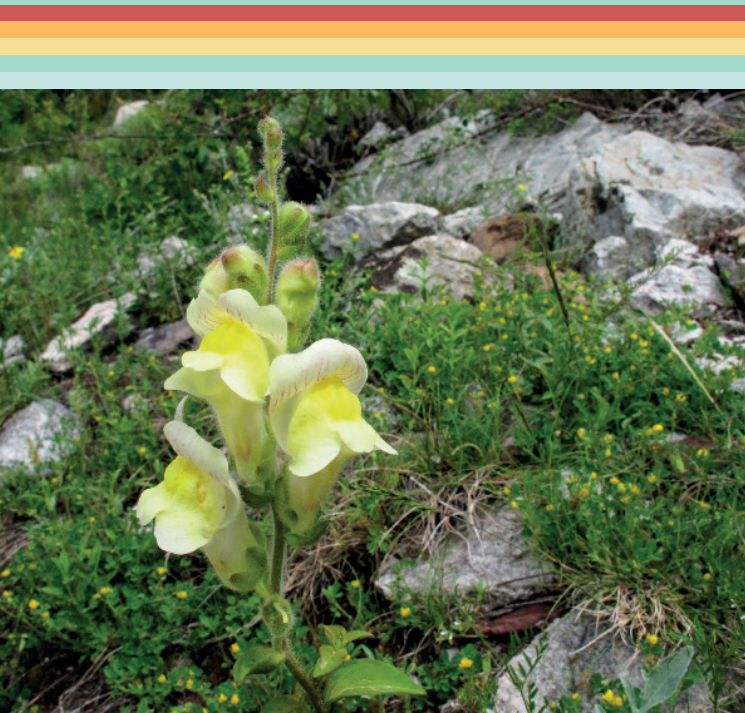
**DÉNIVELÉ : +/- 740m**

**DURÉE APPROXIMATIVE : 4h00**

**DÉPART : office de tourisme (1442m)**

**CARTO : IGN Top 25 n°3640 OT**

Ce parcours est émaillé de cabanes d'alpages, qui reflètent bien l'économie pastorale présente ou passée. On aura l'occasion de trouver au sommet arrondi du mont Brussière une zone de chaume des brebis. La descente par les crêtes d'Ars donne pleinement l'importance de ce site de pâturage, mais peu à peu les bois colonisent tout le territoire.



# TOPO

Depuis l'Office du Tourisme, remonter la rue Commandant Marcel Pourchier, puis la place de l'église où on pourra visiter, au retour de la randonnée, la Galerie d'Art. Suivre toujours la rue des Plattes, en passant sous des maisons, la placette, la place Lucien Chaix, puis au carrefour (49) prendre à droite pour descendre vers le Sud (49a) à proximité d'une grande croix décorée des signes de la Passion.

Le sentier évite par des raccourcis les lacets routiers, passe devant l'oratoire Ste Anne et traverse sur un large pont le vallon du Cians (1359m - 58). Une petite route conduit au quartier Ciriei (59). Remonter vers l'Est en se tenant sur la rive gauche du vallon de la Couillole afin de rejoindre via les balises 101 et 100, le col de la Couillole (1678m - 51).

« Couillole » (nom provençal) : petites tranchées creusées par l'écoulement des eaux de pluie ; ou bien, plante caractéristique des terrains arrosés : petit liseron vrillé, qui rampe sur le sol, mauvais pour le blé, mais recherché par le bétail et utile pour ses vertus médicinales.

Traverser la route pour s'élever en sentier vers le Nord, dans les alpages au-dessus du vallon de la Frache, parvenu sur un plateau (102), tourner vers l'Est dans un agréable sous bois, jusqu'à un petit collet (102a).

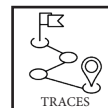
Un court aller-retour vers le Sud conduit sur le mont Brussière (1955m).

A partir du collet (102a) suivre la ligne de crête en passant par les points cotés 1925m et 1917m, avant de rejoindre la crête d'Ars (1931m - 104). Descendre en écharpe vers les cabanes d'Ars (1836m). C'est par un mouvement tournant au-dessus de la rive droite du vallon d'Ars et du Bois de Pré Réon que l'on atteint une grange isolée (103).

Quelques lacets font perdre de l'altitude et permettent de longer quelques bâtisses, avant d'atteindre la route D.30 (50). Traverser la route avec prudence car proche d'un virage, pour descendre par un beau chemin bordé de haies, afin de franchir le Cians. Par une dernière remontée on retrouve la balise 49 et on peut suivre le même itinéraire à travers le village pour regagner le point de départ.

Ne pas jeter sur la voie publique.  
Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.  
Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1985). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

## Savoir-vivre du randonneur



**Suivre les itinéraires, éviter les lisières de forêts.**

Pour maintenir des espaces de quiétude pour la faune sauvage, restez sur les sentiers, ne multipliez pas les traces de ski et de raquettes. Les lisières de forêts sont des zones d'habitat favorables aux animaux, en particulier pour le tetrax lyre.



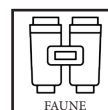
**Respecter le silence**

Le bruit (cris, drone, etc...) génère de l'inquiétude chez les animaux sauvages se traduisant par la fuite qui vous empêchera de les observer. Cette dépense d'énergie les pénalise encore plus en hiver.



**Cueillir simplement du regard**

Un paysage tout en fleur vous apportera plus de satisfaction qu'un éphémère bouquet et les autres randonneurs pourront eux aussi en profiter.



**Observer à distance**

Chercher à se rapprocher des animaux conduit le plus souvent à les faire fuir. En vous munissant de jumelles, vous pourrez les observer plus longuement. Par ailleurs, les empreintes et indices de présence laissés par les animaux sont un livre à ciel ouvert.



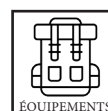
**Tenir les chiens en laisse**

Assimilés à des prédateurs, les chiens sont perçus comme une menace par les animaux. Non attachés, ils peuvent échapper au contrôle de leurs maîtres, poursuivre un animal, détruire une nichée, etc...



**Ramener tous ses déchets**

Certains déchets mettent plusieurs années à disparaître et sont sources de pollution diverses. Les restes alimentaires attirent aussi les prédateurs qui peuvent être une menace pour les autres animaux.



**Partir bien équipé**

Que ce soit à la 1/2 journée ou à la journée, confectionnez votre fond de sac en fonction des caractéristiques de la randonnée et n'oubliez pas d'emporter avec vous le matériel indispensable pour parer à toutes éventualités.



**Consulter la météo**

C'est bien connu, en montagne la météo peut changer très rapidement. Pensez toujours à bien vous renseigner sur les conditions atmosphériques durant votre créneau d'activité. Une matinée ensoleillée peut se dégrader en une après-midi orageuse.



**S'informer sur les troupeaux**

La bonne cohabitation entre les pratiques ancestrales en montagne et les randonneurs est primordiale. Avant de partir, informez vous sur les secteurs pâturés par les troupeaux et les bons gestes à adopter à leur approche.

**Secours : 112**

Flashez le QR code  
pour télécharger le  
topo numérique

